POT COMMUN REGIONAL OCCITANIE EX- LANGUEDOC ROUSSILLON 2019/2020

Le Club "TEXAS COUNTRY 30" vous accueillera pour ce prochain pot commun le :

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2019

SAINT HILAIRE DE BRETHMAS (30)

GYMNASE - CHEMIN DU STADE

pour une rencontre entre animateurs et/ou présidents d'association de danse Country de l'ex-région Languedoc-Roussillon (départements : 11/30/34/48/66/ +07) en vue de la préparation du pot commun des danses enseignées pour l'année 2019/2020.

La participation à cette rencontre se fait obligatoirement sur inscription, en remplissant le formulaire en ligne sur le site COUNTRY FAMILY L R ou envoyé au club organisateur.

Sont concernées les associations faisant partie de l'ex-région Languedoc Roussillon (Aude-Gard-Hérault- Lozère- Pyrénées Orientales) ainsi que les associations d'Ardèche, déjà adhérentes ou nouvelles souhaitant s'associer à notre rencontre.

Espace Web , page réservée PC Régional : http://www.radiocountryfamily.info/crbst_158.html

Planning de la rencontre :

- 8h45/10h00 : Accueil et présentation des participants accompagné d'un petit déjeuner offert
- 10h/12h30 : Présentation des chorégraphies (l'ordre sera défini ultérieurement)
- 12h30/14h : Apéritif offert à tous les participants suivi d'un repas tiré du sac
- 14h/16h30 : Reprise de la présentation des chorégraphies
- 16h30/17h30 : Organisation du pot commun 2020/2021
- 19h/ minuit : Bal CD (avec petite restauration et buvette)

Les propositions de chorégraphies doivent être envoyées avant le<u>31 Août 2019</u> (délai de rigueur) passé cette date aucune chorégraphie ne sera acceptée.

Lors de cette réunion de travail et comme les autres années, 3 personnes maximum par club seront autorisées autour de la table.

1à 4 chorégraphies (maxi) seront acceptées par association, elles seront dansées par 3 personnes maxi. Ces chorégraphies ne doivent pas avoir été écrites au-delà de 2 ans (soit 2017/2018/2019).

Comme il en a été décidé lors des réunions précédentes et afin d'éviter toutes contestations, seuls les clubs présents pourront présenter leurs chorégraphies et auront 1 vote par club, ils ne pourront pas présenter des danses pour des clubs absents. Les clubs qui ne proposeront pas de chorégraphies n'auront pas le droit de vote.

Il y aura cette année 4 catégories sur 4 niveaux : Ultra-débutant / Débutant / Novice / Intermédiaire avec présentation de 4 danses (dont 3 line maxi) par club.

Ces catégories sont :

- Country
- Celtiques
- Modern line
- Partner.

Les chorégraphies seront proposées et enregistrées via un formulaire à remplir sur Google :

Lien: 2019/2020 Pot Commun LR

Les supports demandés (fiches des pas, si possible en français et en PDF, les musiques en MP3) devront être envoyés à la <u>coordinatrice dont dépend le club</u>:

Secteur HERAULT SUD & NORD

Jill JOANSEN (ROUTE 66 COUNTRY- Lespignan 3) – <u>jilly@cegetel.net</u> (remplaçante de Muriel FONTES (SMILING COUNTRY)

Secteur EST/GARD/LOZERE:

Martine LAVIEILLE (GOLDEN DANCERS CABRIERES - Cabrières 30) - jamala30@wanadoo.fr

Secteur OUEST/AUDE-P.O:

Agnès MONNIOT-AKHTAR (NEW COUNTRY 11-Narbonne)newcountry11.narbonne@gmail.com

La date du 31 août 2019 pour la clôture des dossiers est impérative.

Les chorégraphies ne seront prises en compte que si leur dossier est complet : enregistrement et envoi des supports à la coordinatrice qui confirmera la réception <u>par retour de mail</u>, la bonne prise en compte et la conformité de l'envoi. Si vous n'avez pas de réponse dans un délai d'une semaine, à vous de contacter la coordinatrice.

Les votes seront comptabilisés de 1 à 5 (selon l'intérêt de la danse) :

(1-passable), (2-moyen), (3-bon), (4-très bon), (5-excellent).

Il est bon de rappeler que le vote s'effectue en fonction de la chorégraphie (style, pas, musique) et non pas en fonction de celle ou celui qui la présente.

En vous souhaitant à tous bonne réception, bonne préparation et au plaisir de vous voir le 28 septembre 2019 parmi nous.



NOTA : La réunion sera suivie d'une soirée avec bal à la salle Louis Benoit (à la même adresse que la réunion).